

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/10/02/2020015760/justel>

Dossier numéro : 2020-10-02/08

Titre

2 OCTOBRE 2020. - Arrêté ministériel sur la compensation financière pour la perte de l'allocation de logement à la suite du COVID-19 (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 16-10-2020 page : 75262

Entrée en vigueur : 01-07-2020

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)